

TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,
le 29 mai 1951.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit aujourd'hui à 11 heures du matin, sous la présidence de M. H. Cleaver.

Le PRÉSIDENT : Messieurs, nous sommes en nombre. En premier lieu, il faudrait régler deux questions d'ordre courant. Il y a d'abord une motion touchant la permission d'imprimer. M. Bennett propose que le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages selon qu'il l'ordonnera et que l'application de l'article 64 du règlement soit suspendu à ce sujet. Ceux qui appuient la motion voudront bien l'indiquer. Y en a-t-il qui s'y opposent ?

Adopté.

Vient ensuite la motion de M. Sinclair, qui propose que le président désigne six membres qui constitueront le sous-comité directeur. La coutume veut que les membres conservateurs du Comité me proposent deux noms et ceux des autres partis, chacun un nom. La motion est-elle adoptée ?

Adopté.

Je prie maintenant le secrétaire de donner lecture de notre ordre de renvoi.

Le SECRÉTAIRE :

LUNDI 21 mai 1951.

Ordonné, — Que l'objet des négociations de Torquay, à savoir : l'Acte final de Torquay; les décisions convenant de l'adhésion audit Acte; le Protocole de Torquay à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; les modifications aux Listes jointes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et résultant des négociations de Torquay, et la Déclaration visant l'application permanente des dites Listes, soit renvoyée au comité permanent de la banque et du commerce.

Le PRÉSIDENT : Messieurs, lorsqu'on a déferé au Comité les accords commerciaux de Genève, en 1948, le Comité a alors adopté comme ligne de conduite d'inviter M. McKinnon à présenter un exposé général.

Il convient peut-être que je signale dès maintenant la présence ici ce matin de M. Hector B. McKinnon, président de la Commission du tarif; de M. S. S. Reisman, division des relations économiques internationales au ministère des Finances; de M. W. J. Callaghan, commissaire du tarif, ministère des Finances; de M. C. M. Isbister, directeur du service des relations commerciales internationales au ministère du Commerce; de M. E. A. Richards, principal économiste du ministère de l'Agriculture; et de M. H. H. Wright, ministère des Affaires extérieures.

La dernière fois nous avons procédé de la façon suivante : M. McKinnon a d'abord formulé une déclaration générale exposant dans les grandes lignes la tâche du Comité; le sous-comité directeur s'est ensuite réuni pour décider de la ligne de conduite à suivre. Cette façon de procéder conviendrait-elle au Comité pour ce qui est de l'Accord de Torquay ?

M. MACDONNELL : Cela me semble tout à fait satisfaisant, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT : Monsieur McKinnon ?